



LSCV

Ligue Suisse contre
l'expérimentation animale
et pour les droits des animaux

N° 89

Juin 2026

www.LSCV.ch



DEPUIS 1883 CONTRE L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE

**Test de nage forcée : bilan de
la journée d'action du 9 mai,
témoignages et entretien
avec un psychiatre**

Pages 3 à 5 + 7 à 13

**L'EPFL annule au dernier
moment 2 tables rondes
auxquelles la LSCV devait
participer et fuit le débat**

Page 6

**Une étude de deux
chercheurs suisses critique
le vernis philosophique de
l'expérimentation animale**

Page 14



**Commission cantonale
d'expérimentation animale de
Zürich : un modèle à appliquer
dans chaque canton ?**

Pages 15 & 16

MEMENTO



Chaque don compte !

La LSCV ne reçoit aucune subvention des pouvoirs publics, ce qui lui garantit une totale indépendance.

Selon votre lieu de résidence, les dons sont généralement déductibles de vos impôts. Utilisez le bulletin de versement dans ce journal ou procédez par e-banking pour vos dons ou cotisations.

Cotisation annuelle : CHF 15.-

Si cela est possible, préférez les versements par ordre de paiements ou e-banking, gratuits. Un immense merci !

Personnes de contact

Vous avez une question concernant le domaine de l'expérimentation animale, un projet à réaliser en lien avec les droits des animaux ou le fonctionnement de la LSCV ?

Vous souhaitez organiser des actions, manifestations ou rejoindre un groupe militant ?

Vous pouvez nous contacter par e-mail : **admin@LSCV.ch** ou par téléphone au **079 275 46 52**.

Vous avez une question administrative ou d'ordre général ? Vous souhaitez obtenir le contact direct d'un des membres du Comité ?

Vous pouvez nous appeler du lundi au vendredi entre 9h et 17h au **022 349 73 37** ou nous écrire un mail à : **admin@LSCV.ch**



Les legs sont exonérés d'impôts

La LSCV est reconnue d'utilité publique et les dons et legs qu'elle reçoit ne sont pas taxés fiscalement.

En tant que membre, vous recevez notre journal 4 x par année

N'oubliez pas de nous annoncer votre changement d'adresse. La Poste nous facture CHF 2.- par journal retourné et ne communique plus les nouvelles adresses sans frais supplémentaires. Si vous ne recevez pas votre journal, contactez-nous !

Les périodes de distribution ont lieu en mars, juin, septembre et décembre.

Contribuez à la diffusion des informations

Vous souhaitez distribuer notre journal autour de vous ? Nous vous enverrons avec plaisir le nombre d'exemplaires souhaité. Vous avez une question concernant les actions politiques menées pour la protection des animaux au Parlement fédéral ? Contactez-nous sur le mail : a.python@animaux-politique.ch

Cotisations et dons

Depuis la Suisse

Compte n° 12-2745-6
IBAN : CH38 0900 0000 1200 2745 6

Depuis l'Europe en EURO

Compte n° 91-438913-2
IBAN : CH40 0900 0000 9143 8913 2
BIC : POFICHBEXXX

Institut : PostFinance, Nordring 8, 3030 Bern

Titulaire : Ligue Suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux

Adresse : Case postale 148, 1226 Thônex

Vous souhaitez nous rendre visite ?

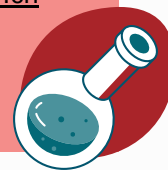
Nous vous accueillons avec plaisir sur RDV les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h, dans les locaux de notre siège situé près de Genève.

Adresse

Chemin des Arcs-en-Ciel 3
1226 Thônex
T 0041 (0)22 349 73 37
admin@lscv.ch /// www.lscv.ch

Adresse courrier

LSCV, Case postale 148,
1226 Thônex



IMPRESSUM / Editeur : Ligue Suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux (LSCV)

La LSCV a été fondée à Genève en 1883, dans le mouvement antivivisectionniste né en Angleterre dans les années 1870. La LSCV est une association conforme aux termes de l'article 60 du Code civil suisse. Son fonctionnement, son activité, ses objectifs, la nomination de son comité et l'utilisation de ses avoirs sont fixés par les statuts de l'association, adoptés à l'occasion de l'Assemblée Générale de ses membres le 30 juin 1978. Le siège de la LSCV se trouve à Genève. Un bâtiment acquis sur la commune de Thônex y accueille ses bureaux depuis 1993. Conformément à l'art.2 de ses statuts, la LSCV vise l'abolition totale de la pratique d'expériences médicales, scientifiques ou commerciales sur l'animal vivant. Elle s'engage pour obtenir sur l'ensemble du territoire suisse, une législation qui garantisse la défense et le respect des droits de l'animal, et pour permettre l'amélioration constante de cette législation et pour contrôler en permanence son application stricte. Elle promeut et encourage financièrement la création de nouvelles méthodes de recherche scientifique permettant la suppression de l'expérimentation animale. Elle encourage et soutient particulièrement les méthodes dites substitutives (ou alternatives), lesquelles font appel à des tissus ou cellules humaines (modèles in vitro) provenant par exemple de biopsies pratiquées en milieu hospitalier, ou de données bio-informatiques (modèles in silico). Conformément à l'article 19 de ses statuts, la LSCV ne poursuit aucun but lucratif et ses avoirs ne peuvent être employés que pour la réalisation des buts poursuivis. **Publication :** Journal en français, allemand et italien édité quatre fois par an. Sauf mention contraire, les articles sont rédigés en français par la LSCV et traduits /// **PAO, articles et maquette :** Athénaïs Python /// **Illustrations page 8, 10 et 11 :** Louiza /// **Impression :** sur papier recyclé 80 gm2 /// **Adresse :** LSCV, Case postale 148, CH - 1226 Thônex. Journal adressé aux membres de la LSCV. **Soucieuse de son impact écologique, la LSCV passe à un journal sans emballage plastique.**



BILAN DE LA JOURNÉE D'ACTION DU 9 MAI

Samedi 9 mai, notre grande journée d'action contre le test de nage forcée a eu lieu à Lausanne. Des centaines de personnes ont participé aux différents moments forts de cet événement important pour les droits des animaux dits "de laboratoire".

La pièce était remplie au moment du **repas végétane à prix libre**, il ne restait rien des délicieux plats concoctés par les fantastiques bénévoles, ni des sandwiches et viennoiseries de la boulangerie végétale [Aux Pains Sans Peines](#).

Salle comble également pour la **table ronde** qui a réuni des invité·e·s passionnant·e·s que l'on remercie encore pour leur présence, leurs **interventions pertinentes et motivantes**, ainsi que et leur **engagement pour les droits des animaux** !

Météo radieuse pour la **manifestation** qui a fait résonner les rues de Lausanne, de l'Esplanade de Montbenon jusqu'à la Place de la Riponne, entraînée par le rappeur antispéciste [Res Turner](#), qui a scandé les slogans sans relâche pour faire trembler les rues de la ville et **faire entendre nos revendications** à un maximum de gens ! Un immense merci également à [Soya the cow](#) pour son **intervention improvisée et touchante** au début de la marche.

Le **vernissage de l'exposition** - visible jusqu'au 30 mai à Pôle Sud - et la discussion avec les **artistes antispécistes** a également attiré une foule de curieux·ses venu·es découvrir leur talent et créations. Un joli moment d'échanges et de partages, avec notamment une **invitée spéciale** venue de Paris pour l'occasion : l'autrice de **BD antispéciste Rosa B**, alias [InsolenteVeggie](#).

Enfin, les **concerts** ont permis de clore ce jour important pour les droits des animaux dans une belle énergie. **Créer de la joie militante** lors de telles journées de rassemblement, en passant aussi par l'art ou la musique, est nécessaire pour **renforcer les liens** entre activistes et redonner du courage quand les victoires se font rares.

Ces différents moments ont touché un public varié et fait rayonner le travail de la LSCV pour dénoncer l'expérimentation animale, ainsi que celui des autres **associations antispécistes** présentes avec leur stand, telles que [Co&xister](#), l'[ATRA](#), l'[Observatoire du spécisme](#) et [Swissveg](#).

Mais cette incroyable journée n'aurait pas été possible sans la **motivation sans faille et l'enthousiasme des dizaines de bénévoles** qui ont aidé en amont ces derniers mois et tout au long de ce samedi intense. Nous sommes très reconnaissant·e·s et heureux·ses d'avoir pu partager ces moments ensemble. Merci à toutes les personnes qui ont participé. ♥

Cette campagne contre le test de nage forcée va bien-sûr se poursuivre, **nous ne lâcherons rien tant que nos universités et hautes écoles ne se seront pas engagées publiquement à ne plus jamais avoir recours à cette expérience cruelle à l'avenir**. Restez connecté·e·s pour connaître nos prochaines actions !

Les animaux résistent, résistons avec eux !



Photos : Amalia de Stoppani

DE NOMBREUSES VOIX CONTRE LE TEST DE NAGE FORCÉE



Ces dernières années, des campagnes dénonçant le test de nage forcée sont menées dans de nombreux pays. Nous avons demandé à celles et ceux qui s'engagent contre ce test pour quelles raisons il est temps de se passer de cette expérience cruelle.



Léonore Porchet - Conseillère nationale Verte vaudoise

Le test de nage forcée est vraiment l'exemple type de ce que l'on ne veut pas dans l'expérimentation animale en Suisse. Toute souffrance animale est vraiment inacceptable, mais dans un cas aussi cruel et inutile pour l'humain, c'est vraiment au-delà du supportable. Si la motion que j'ai déposée est acceptée par le Conseil National et le Conseil des États, elle obligera le Conseil Fédéral à adapter la Loi sur la protection des animaux ou l'ordonnance pour interdire ces test. Le Parlement est moins progressiste et moins sensible à la cause animale que la population, donc la pression est indispensable et doit venir de la rue, de l'engagement militant de chacun·e et des associations.



Tilly Metz - Eurodéputée Verte engagée pour les droits des animaux (Luxembourg)

Placer un animal dans l'eau, le regarder lutter, se débattre et essayer de survivre est une méthode cruelle. Nous n'avons plus besoin de ces méthodes pour comprendre un état mental ou la santé humaine. Aujourd'hui, nous avons d'autres méthodes, qui se basent sur une science qui est plus éthique, qui est plus avancée et qui respecte le vivant. Rester accroché à ces méthodes est cruel et dépassé. Il est temps de faire place à une recherche qui respecte le vivant et qui nous permet d'avancer dans la recherche. Un grand merci à la LSCV pour cette campagne.



Avigaïl Biton - Chargée d'enquêtes et de plaidoyer pour l'association Animal Testing (France)

Le test de nage forcée consiste à placer un animal dans une cuve remplie d'eau sans issue. Moins l'animal se débat, plus son immobilité sera considérée comme un symptôme de "dépression". En plus de provoquer une détresse intense chez l'animal, il est rarement utilisé seul et vient s'ajouter à d'autres procédures qui induisent chez l'humain de la dépression, comme des douleurs chroniques, un isolement social ou une obésité forcée. Autant de souffrances physiques et psychologiques cumulées. Pourtant, ce test est scientifiquement contestable depuis ses débuts tout simplement parce que l'immobilité de l'animal pourrait signifier autre chose qu'un signe de désespoir et pourrait, par exemple, être une stratégie adaptative d'économie d'énergie. Le test génère donc des faux positifs - la caféine est, par exemple, considérée comme un antidépresseur selon ce test - et des faux négatifs, conduisant à l'abandon injustifié de molécules prometteuses. Pourtant, le test de nage forcée continue d'être cité dans 600 articles chaque année dans le monde. La bonne nouvelle est que la réponse internationale s'accélère. En Nouvelle-Galles du Sud, le test de nage forcée a été interdit depuis 2024, et le Royaume-Uni a annoncé son élimination progressive d'ici 2028. En plus de ça, de nombreuses entreprises pharmaceutiques y ont définitivement renoncé, et volontairement.



Geovani Ciconte - Chargé des relations institutionnelles pour la LAV (Lega Anti Vivisezione, Italie)

Parmi nos campagnes et objectifs les plus importants figure sans aucun doute celui de mettre fin aux tests sur les animaux dans la recherche. En effet, certaines pratiques très cruelles et violentes sont encore mises en œuvre, comme la nage forcée chez les souris ou les tests sur les substances addictives et l'alcool, malgré les interdictions déjà en vigueur au niveau européen. Malheureusement, en Italie, le gouvernement a récemment abrogé ces interdictions, permettant ainsi de poursuivre l'exploitation des animaux et de perpétrer des violences au nom de la recherche. Mais des alternatives existent et nous avons déjà attiré l'attention du gouvernement sur l'importance de réactiver un fonds qui existait il y a des années et qui allouerait des millions d'euros à de nouvelles approches méthodologiques, les « NAMS », qui offriraient ainsi des alternatives à la souffrance animale grâce à de nouveaux modèles 3D et à de nouvelles solutions qui sont plus modernes, plus éthiques et plus justes.



Vanessa Gerritsen - Membre de la direction de la fondation Tier im Recht (Suisse)

La communauté scientifique s'accorde en réalité à dire qu'il n'existe aucun modèle animal capable de reproduire tous les aspects d'une maladie humaine. Ce sont des aspects particuliers, des manifestations spécifiques de la maladie, qui sont étudiés dans le cadre de modèles animaux. Il est remarquable de constater que, depuis plus de 40 ans, la littérature scientifique déplore que les méthodes de traitement, par exemple dans le domaine de la recherche sur la dépression, ne s'améliorent pas, et ce, malgré des efforts intensifs. Malgré ces critiques, la recherche continue à utiliser des méthodes obsolètes, scientifiquement contestables et surtout cruelles, comme le test de nage forcée. Ce modèle sert en réalité à simplifier un processus complexe. L'idée est de réduire l'ensemble à l'essentiel et d'éliminer les facteurs non pertinents. Mais dans quelle mesure cela représente-t-il réellement une simplification de l'être humain et de son psychisme ? Le test de nage forcée constitue lui aussi une simplification excessive. Il en résulte que les résultats de ces tests sont principalement utilisés dans d'autres expériences sur les animaux, mais ne sont pratiquement jamais cités dans les publications de recherche sur l'être humain. Cela montre que les résultats de l'ensemble de ces tests ont très peu d'utilité pour la médecine humaine. Et cela ne justifie certainement pas les souffrances que le test de nage forcée inflige aux animaux.



Dylan Underhill - Resp. des affaires publiques pour Cruelty Free International (Royaume-Uni & Union européenne)

Nous vivons un moment vraiment intéressant et plutôt passionnant en ce qui concerne l'abandon progressif de l'utilisation des animaux dans la recherche scientifique. De nouvelles technologies incroyables font leur apparition, rendant cet abandon de plus en plus réalisable. Et le test de nage forcée est justement un excellent exemple de la façon dont les méthodes scientifiques que nous utilisons auparavant sont tout simplement dépassées et archaïques, pour être franc. La nature de ce test est cruelle et nous savons que la valeur qu'il apporte en termes d'informations et d'applications est très limitée. Donc, si l'on considère que nous sommes tourné·e·s vers l'avenir et que l'on examine le test de nage forcée, il est vraiment évident qu'il est temps de l'abandonner.



Retrouve les vidéos sur la chaîne YouTube de la LSCV et sur nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram & LinkedIn). N'hésite pas à les liker, commenter et partager pour leur donner de la visibilité !

L'EPFL ANNULE 2 TABLES RONDES

Depuis des mois, la LSCV tente en vain d'organiser une table ronde sur le test de nage forcée à l'Unil et à l'EPFL, qui ont actuellement recours à cette expérience cruelle et controversée. Les associations étudiantes Unipoly et Planbased Universities ont pris le relais. Mais l'EPFL semble tout faire pour retarder le débat.

Après des semaines d'échanges avec les étudiant·e·s de l'EPFL, la LSCV confirme sa participation à une table ronde prévue le 6 mai 2026 au sein de la haute école. Objectif : parler du test de nage forcée, et de l'expérimentation animale en général. **Mais moins de 24 heures avant la tenue de l'événement, l'EPFL a décidé de l'annuler.** Un choix qui n'est pas respectueux des intervenant·e·s, qui venaient pour certain·e·s de loin, ainsi que pour le temps et les ressources engagées pour préparer cette discussion importante.

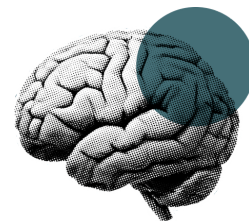
Parmi les raisons invoquées : le fil rouge envoyé par la journaliste qui devait modérer le débat ne serait pas « *neutre et professionnel* » selon l'EPFL. La LSCV, attachée à la déontologie journalistique et au débat contradictoire, a pu consulter les questions prévues et ne partage pas cet avis. Le fil rouge était objectif et équilibré. L'EPFL a proposé que son chargé de communication, modère le débat. Bien plus objectif, en effet...! Autre raison invoquée : le sujet du test de nage forcée serait trop présent dans la discussion, que l'EPFL aurait souhaitée plus générale sur l'expérimentation animale. En effet, les chercheurs sélectionnés par l'institution (Yannick Muller, du Service d'immunologie et allergie au CHUV, et Florent Allagnat, du Service de chirurgie vasculaire au CHUV) n'étant pas spécialisés dans la pratique de ce test, ils ne souhaitaient finalement pas participer à une discussion où ce thème était autant présent. **Une manière selon nous de diluer le débat, alors que le cœur du sujet actuel est bien le test de nage forcée, que la LSCV dénonce depuis des mois dans sa [campagne nationale](#).**

Pour rappel, en mars dernier, le stand d'informations que la LSCV devait tenir à l'EPFL lors de la semaine de la durabilité n'avait pas pu avoir lieu. Des raisons logistiques et organisationnelles avaient été invoquées. La LSCV avait alors envoyé de nombreux e-mails pour trouver une solution alternative, en vain. La seule réponse reçue fut celle de la porte-parole de l'EPFL, indiquant qu'elle déconseillait aux chercheurs de répondre à nos questions. Une position qui nous paraît difficilement conciliable avec le fait que l'EPFL est signataire – et même cheffe de file – de l'accord STAAR, qui l'engage théoriquement à la plus grande transparence sur la recherche menée sur les animaux. **Ces différents éléments nous donnent le sentiment que l'EPFL ne met pas tout en œuvre pour amener un débat public sain sur l'utilisation du test cruel de nage forcée, payé par l'argent des contribuables - donc nos impôts.**

La date du 27 mai a rapidement été évoquée pour remplacer celle du 6 mai. La LSCV a confirmé sa participation, ainsi que les autres intervenantes avec lesquelles nous sommes en contact (Charlotte Blattner, professeure de droit à l'Unil, et Franziska Grein, de PETA). Mais le 19 mai 2026, soit une semaine avant la table ronde, l'EPFL indiqua par mail à l'étudiante en charge de l'organisation : *“Nous venons de faire un point en interne. Selon les retours des scientifiques sollicités, il apparaît désormais impossible de mettre en place cette table ronde pour la semaine prochaine, faute de disponibilités”*. La haute école a expliqué pouvoir bénéficier en septembre du retour d'une professeure et chercheuse expérimentée *“qui pourra apporter un point de vue particulièrement riche et intéressant sur ces questions. La prochaine étape serait donc d'obtenir ses disponibilités et de les confronter aux vôtres afin de caler une date en septembre”*. L'EPFL a ajouté que *“idéalement, tout devrait être organisé avant la pause estivale”*.

Nous espérons que cette fois-ci, l'EPFL va tenir parole et ne pas annuler une énième fois. La LSCV se tient prête à participer et à répondre à toutes les questions, même les plus inconfortables. **En attendant, nous continuons à demander une chose simple : la fin du test de nage forcée, au sein de l'EPFL et de toutes les autres universités et hautes écoles en Suisse.**

ENTRETIEN AVEC LE PSYCHIATRE ANTISPÉCISTE STEFANO CAGNO



Le Dr. Stefano Cagno est un médecin psychiatre italien qui travaille depuis des années avec l'ATRA, association tessinoise amie de la LSCV luttant aussi contre l'expérimentation animale. Nous avons réalisé un grand entretien avec lui.



**STEFANO
CAGNO**
PSYCHIATRE
ANTISPÉCISTE

Pouvez-vous présenter et votre parcours professionnel ?

Je suis né à Milan et, quand j'avais dix ans, j'ai décidé que je voulais devenir médecin, en particulier chirurgien. Mais pendant mes études, j'ai changé d'avis et je me suis passionné pour la psychiatrie. J'ai obtenu mon diplôme de l'Université d'État de Milan. Depuis plus de trente ans, je travaille en Lombardie comme psychiatre dans des hôpitaux et des structures publiques. Parallèlement à mon activité clinique, je me suis toujours engagé pour l'abolition de l'expérimentation animale et pour soutenir des méthodes de recherche fiables et en phase avec les avancées technologiques. C'est pour cette raison que je fais partie du comité directeur de l'association Oltre la Sperimentazione Animale (OSA) en Italie, qui réunit des scientifiques diplômé·e·s opposé·e·s à l'utilisation des animaux dans la recherche.

Depuis quand êtes-vous engagé pour les animaux ?

En 1982, j'ai rencontré Kim Buti, président et fondateur de la Lega antivivisezionista Lombarda (LEAL), cette rencontre a changé ma vie. Kim m'a offert un livre intitulé *L'Impératrice nue*. En dépit du titre, le livre n'était pas un roman, mais un essai sur le thème de la vivisection. Je l'ai lu en un jour et j'étais choqué. Je n'imaginais pas que certaines personnes, qui d'ailleurs appartenaient à la communauté scientifique dont j'espérais un jour faire partie, commettaient des actes aussi répréhensibles et cruels envers les animaux. Je suis parti d'une position éthique, mais au fil des années j'ai réalisé que tragiquement les expériences sur les animaux étaient nuisibles pour les êtres humains aussi. Je suis donc devenu un médecin opposé à l'expérimentation animale pour des raisons scientifiques.

Selon vous, l'expérimentation animale est-elle une pratique totalement dépourvue de valeur scientifique ? Et dans le domaine de la psychiatrie, le modèle animal est-il encore moins pertinent que dans d'autres domaines ?

Au cours des siècles passés, lorsque l'on étudiait les principes généraux de systèmes biologiques complexes tels que les êtres humains et les animaux, ce type de recherche a peut-être fourni quelques résultats utiles. La fonction du cœur chez l'humain et chez la souris est identique. Cependant, le rythme cardiaque chez l'humain devient pathologique s'il dépasse 100 battements par minute, alors que chez la souris le rythme cardiaque normal peut osciller entre 310 et 840 battements par minute. Les questions scientifiques de 2026 ne peuvent jamais recevoir de réponses fiables grâce aux expériences sur les animaux. Il y a de nombreuses années, le professeur Pietro Croce, qui a utilisé des animaux pour ses études pendant 30 ans, est arrivé à la conclusion que l'expérimentation animale était basée sur une erreur méthodologique, c'est-à-dire la présomption de pouvoir transférer les résultats obtenus d'une espèce animale à une autre espèce, incluant les humains. Cette observation évidente vaut encore plus dans le domaine des recherches concernant la psychiatrie ou la psychologie, car, dans ce cas, l'erreur méthodologique devient double, c'est-à-dire qu'aux différences génétiques, physiologiques et anatomiques, on ajoute un fait objectif : nous ne partageons pas les mêmes mécanismes de communication avec les autres animaux, car ils ne parlent pas comme nous.

Vous aviez parlé dans le journal de l'ATRA du conditionnement psychologique qui conduit les étudiant·e·s et les chercheur·euse·s à considérer encore l'expérimentation animale comme indispensable. Pourriez-vous expliquer ce mécanisme ? Et quelles seraient les solutions pour sortir de ce paradigme ?

Le conditionnement psychologique des étudiant·e·s est un sujet extrêmement complexe, mais on pourrait le résumer ainsi en quelques mots. On présente d'abord au jeune étudiant certaines expériences utilisant des rongeurs, généralement sans trop entrer dans les détails. On vante ensuite tous les résultats extraordinaires, souvent exagérés, obtenus grâce à ces recherches. Puis on commence à parler également d'autres espèces, comme les chiens, les chats ou les singes. À cela s'ajoute le fait que les animaux dans les laboratoires seraient très bien traités et ne souffriraient pas. De plus, on souligne, à tort, que les personnes critiques s'intéressent davantage aux animaux qu'aux êtres humains. Si, à la fin de ses études, le professeur propose un sujet de thèse impliquant l'utilisation d'animaux, l'étudiant aura du mal à s'y opposer. Et s'il souhaite continuer à travailler sur les animaux après l'obtention de son diplôme, la voie lui sera toute tracée.

On attribue à l'expérimentation animale une importance salvatrice pour l'humanité : grâce à ce type de recherches, on pourrait vaincre toutes les maladies et sauver des enfants. On a toujours considéré comme acquis, de manière dogmatique, que l'expérimentation animale repose sur des bases scientifiques, une certitude qui relève d'un véritable acte de foi, comme en religion. D'ailleurs, les chercheurs ne disent pas qu'ils tuent des animaux, mais qu'ils les sacrifient. Je me demande : « Un sacrifice au nom de quel Dieu ? » La solution pour dépasser ce paradigme réside dans les jeunes étudiant·e·s et les jeunes chercheur·euse·s, qui sont de plus en plus difficiles à conditionner, car elles et ils disposent de beaucoup de documentation et de bien plus d'alternatives fondées sur les récentes avancées technologiques, qui n'existaient pas lorsque j'étais étudiant.

La LSCV a lancé une campagne contre le test de nage forcée (TNF). Pourquoi, selon vous, l'est urgent de ne plus avoir recours à ce test ?

Il serait urgent de suspendre tout type de test sur les animaux, mais d'un point de vue stratégique, il vaut mieux cibler les plus absurdes, et le test de nage forcée figure parmi les plus néfastes et les plus antiscientifiques. De plus, ce test ne reproduit même pas les conditions propres à la dépression, c'est-à-dire la pathologie qu'il est censé aider à comprendre.

Quelle est la validité scientifique du TNF et quelles autres méthodes de recherche sans animaux pourraient les remplacer ?

Le test de nage forcée n'est pas en mesure de fournir des résultats fiables, non seulement à cause des limites concernant les modèles animaux, mais aussi parce qu'il ne crée même pas une condition "similaire" à la dépression, c'est-à-dire qu'elle ne répond pas non plus au critère général selon lequel certains chercheurs considèrent que l'expérimentation animale est fiable. La dépression (définie cliniquement comme le syndrome dépressif majeur) est un trouble de l'humeur caractérisé par un sentiment persistant de tristesse, une perte d'intérêt ou de plaisir pour les activités quotidiennes et une altération significative du fonctionnement social et professionnel. Il est évident que la quasi-totalité de ces conditions ne peut être évaluée chez un rongeur, mais pire encore, le syndrome dépressif majeur n'est généralement pas provoqué par un événement traumatique ou catastrophique. Les conditions auxquelles sont soumis les rongeurs dans le test de nage forcée sont comparables pour les humains, par exemple, à se trouver sous les décombres d'une maison effondrée ou à être impliqués dans un attentat terroriste. Mais la pathologie que rencontrent les personnes impliquées dans un événement hautement traumatique ou catastrophique est le trouble de stress post-traumatique, qui est une condition clinique différente de la dépression.



La recherche s'oriente toutefois vers des approches qui éliminent totalement la souffrance aiguë et, dans certains cas, l'utilisation même d'animaux, comme par exemple :

- Les biomarqueurs translationnels utilisent des techniques de neuroimagerie et d'analyse neurophysiologique pour identifier des signaux cérébraux directement liés à la dépression ;
- L'apprentissage automatique (IA) repose sur des modèles basés sur l'intelligence artificielle et les réseaux neuronaux ; il est utilisé pour analyser les mouvements infimes des rongeurs dans des environnements naturels, rendant les données plus précises et moins influencées par le stress extrême. Mais il serait bien sûr encore mieux de l'utiliser directement sur des êtres humains ;
- Les méthodes in vitro avec le développement d'organes sur puce et de cultures de neurones humains dérivés de cellules souches (iPSC) pour tester l'efficacité des médicaments au niveau cellulaire.

La LSCV a lancé une campagne afin de sensibiliser la population, impliquer les élu·e·s et mettre la pression sur les hautes écoles, afin qu'elles s'engagent à ne plus avoir recours au TNF à l'avenir. Comment la société civile devrait-elle et pourrait-elle davantage agir contre ces tests ?

Il faut faire pression sur les responsables politiques, leur faire comprendre que cette question est importante pour nous, voire fondamentale, s'ils veulent obtenir notre vote. Peu importe le parti ou la coalition pour lequel on vote, il y a des personnes de notre côté partout ; personne ne doit donc renier ses opinions politiques, il suffit de rechercher les bon·ne·s candidat·e·s au sein de son propre parti. Il ne faut cependant pas se contenter de promesses, il faut relancer les politicien·ne·s qui ont été élu·e·s, en leur faisant comprendre que nous n'oublions pas leurs promesses et que nous nous souviendrons, lorsque nous retournerons aux urnes, de ce qu'elles et ils ont fait ou n'ont pas fait. Bien sûr, cela vaut encore plus pour les associations, car elles détiennent un « paquet » de votes potentiels.

[NDLR : C'est le travail de la plateforme [Animaux Politique Suisse](#), créée en 2015 par la LSCV et qui scrute les votes des parlementaires au niveau fédéral.]

Est-ce que selon vous il sera plus facile de faire interdire le test de nage forcée dans le cadre de la recherche sur la dépression que sur le stress ?

Je ne saurais pas donner de réponse précise. J'ai toujours considéré que le test de nage forcée s'apparentait davantage à une situation d'anxiété et de stress qu'à une situation de dépression ; je dirais donc qu'il serait plus facile de le supprimer dans le cadre des recherches sur la dépression. Je pense qu'un jour, il sera supprimé, quel que soit le type de recherche pour lequel il était utilisé.

En Suisse, le nombre d'animaux utilisés dans le secteur public augmente, tandis qu'il baisse dans le secteur privé : comment l'expliquer ?

Je pense que le secteur public est plus réticent au changement et plus enclin à s'en tenir aux pratiques du passé ; en d'autres termes, le secteur public est globalement plus conservateur que le secteur privé. Ce dernier, en revanche, a probablement commencé à comprendre qu'outre la valeur scientifique des nouvelles méthodes de recherche axées sur l'humain, il y aura également, dans un avenir proche, d'excellentes opportunités commerciales.

Pensez-vous que la population est assez informée sur le sort des animaux utilisés dans les laboratoires et sur les expériences qu'ils subissent, pourtant financées par l'argent public - donc nos impôts ?

Absolument pas. La situation en Italie et en Suisse est identique. Ceux qui pratiquent l'expérimentation animale, tant dans le secteur public que privé, disposent de moyens financiers considérables, qui leur permettent d'acheter des espaces publicitaires à volonté et de rémunérer des ambassadeurs capables d'influencer l'opinion publique. Cela vaut également pour toutes les fois où vous avez voté lors de référendums populaires concernant l'expérimentation animale.

Qu'est-ce que la population ignore et devrait absolument savoir ?

Il est difficile de répondre à cette question, car les gens ne connaissent généralement pas du tout ou presque rien sur l'expérimentation animale. La population ne sait pas, par exemple :

- qu'on utilise toutes les espèces animales, y compris les chiens, les chats et les singes ;
- que l'anesthésie n'est souvent pas utilisée et que même lorsque l'anesthésie est utilisée après une intervention chirurgicale, par exemple, l'animal souffre toujours ;
- que la plupart des singes importés meurent pendant le transport ;
- qu'en Suisse, un demi-million d'animaux meurent chaque année dans les laboratoires ;
- qu'une partie de l'argent de nos impôts est utilisée pour des expériences sur les animaux ;
- que la quasi-totalité des données obtenues sur les animaux n'est pas confirmée chez l'humain ;
- que l'expérimentation humaine est obligatoire en vertu de la loi ;
- qu'on utilise des animaux dans tous les domaines de la recherche, pas seulement médicale ;
- que généralement, les animaux qui survivent sont tout de même euthanasiés
- que les expériences sur les animaux constituent une bonne occasion de publier rapidement, ce qui est essentiel pour les carrières universitaires ;
- que celles et ceux qui s'y opposent le font pour des raisons éthiques, mais aussi scientifiques ;
- que les personnes qui mènent des contrôles dans les laboratoires sont souvent elles-mêmes aussi contrôlées, c'est-à-dire qu'elles font également de la recherche qui utilise des animaux et sont en lien avec les personnes qu'elles contrôlent ;
- que les vétérinaires qui vérifient le bien-être des animaux dans les laboratoires sont généralement payés par les instituts de recherche qu'ils contrôlent.

Il y aurait encore beaucoup à dire. Cette réponse peut-elle suffire pour démontrer les mille côtés obscurs de l'expérimentation animale ?

Pourquoi les animaux dits « de laboratoires » sont-ils moins bien protégés et visibilisés que d'autres animaux ?

Parce que leur souffrance est invisible : il est rare que des caméras puissent pénétrer dans les laboratoires où l'on mène des expériences sur les animaux. Et même lorsque cela arrive, les expériences ne sont pas filmées et les visites sont annoncées à l'avance ; tout est donc beau, propre et bien rangé. De plus, il est facile d'influencer une opinion publique peu encline à la réflexion en posant la question habituelle : « *préfères-tu une souris ou ton enfant ?* ». Cette question repose sur un chantage émotionnel flagrant, car tout le monde répondrait qu'il préférerait son enfant, non seulement à la souris, mais aussi à l'enfant des voisins. La question repose sur un chantage moral, car avec l'un des deux sujets, nous avons un lien émotionnel très fort et il l'emporte donc toujours sur n'importe qui d'autre, humain ou non. La question scientifique serait : « *La mort de la souris peut-elle sauver mon fils ?* » La réponse est non, car biologiquement, mon fils est différent de la souris. Avez-vous déjà vu quelqu'un se tromper et se mettre à parler à une souris plutôt qu'à un enfant ?

Quelle serait après vous la meilleure stratégie pour se débarrasser de l'expérimentation animale ?

Il faudrait se concentrer sur la suppression des tests obligatoires prévus par la loi, c'est-à-dire les tests de routine, généralement utilisés par les industries. Il serait en outre essentiel d'inciter les gouvernements à investir beaucoup plus dans le développement de méthodes de substitution basées sur l'homme. Il est hypocrite de prétendre que ces dernières n'existent pas (ce qui est de toute façon faux), si l'on n'investit pas d'argent dans la recherche dans ce domaine.

On peut ensuite insister pour que les tests obligatoires par la loi soient soumis au même processus de validation que celui exigé pour les méthodes de substitution. Pour valider ces dernières, on aboutit au paradoxe suivant : les données sont comparées à celles obtenues sur des animaux qui n'ont jamais été validées, au lieu de les comparer à celles présentes dans la littérature et concernant les êtres humains. Enfin, il peut certainement être utile de se concentrer sur un test particulier qui s'avère particulièrement indéfendable d'un point de vue scientifique, comme celui de la nage forcée.



Quels sont les freins qui empêchent d'autres modèles plus éthiques, efficaces et modernes d'être développés et implémentés ?

Dans le secteur public, la paresse intellectuelle est le péché le plus grave qu'un scientifique puisse commettre. Plusieurs chercheurs affirment que les animaux ont toujours été utilisés, ce qui signifie donc que ces tests sont efficaces. Dommage qu'ils n'aient jamais été validés, c'est-à-dire soumis aux mêmes évaluations que celles auxquelles sont soumis les modèles de substitution. De plus, ceux qui ont toujours expérimenté sur les animaux ne savent faire que cela et n'ont généralement aucune envie de s'aventurer dans d'autres domaines.

Dans le secteur privé, en revanche, c'est une question de commodité. Si je teste une nouvelle substance, il me suffit de changer l'espèce utilisée pour obtenir des résultats différents. Ainsi, si je souhaite commercialiser cette nouvelle substance, je présenterai les données obtenues sur les espèces qui m'arrangent le plus, c'est-à-dire celles chez lesquelles elle s'est révélée thérapeutique et non toxique. Ce n'est qu'après avoir testé cette substance sur notre espèce que je saurai si les données obtenues sur ces espèces animales sont fiables.

Comment avez-vous vu la situation évoluer ces dernières décennies ?

Il est indéniable que si je pense aux années 80, quand j'ai commencé à m'intéresser à ce sujet, plusieurs aspects se sont améliorés. L'arrivée d'Internet a permis de rendre publics de nombreux arguments et de nombreuses données, auparavant tenues secrètes. Certes, l'opinion publique est plus sensible sur le sujet et on en parle beaucoup plus, même dans les médias. Il est également vrai qu'on a assisté à une certaine diminution de l'utilisation des animaux, même si la Suisse est malheureusement un pays à contre-courant par rapport, par exemple, à l'Italie voisine, où, depuis le début des années 90, le nombre d'animaux a diminué de plus de moitié.

En revanche, la tendance à parler davantage des aspects éthiques que des aspects scientifiques est restée assez identique. Si l'opinion publique se rendait compte que les expériences sur les animaux provoquent des dommages à la santé de notre espèce, tout le monde serait opposé à l'expérimentation animale. Même celles et ceux qui détestent les animaux.

La plupart des substances testées sur des animaux échouent lors des essais cliniques. Pourquoi n'abandonne-t-on pas ce modèle ?

Selon les États-Unis, 92% des substances testées sur les animaux ne sont pas transposables à l'humain et échouent aux essais cliniques. De plus, 50% des substances commercialisées sont retirées en raison d'effets indésirables ou d'inefficacité. Cela signifie que, dans plus de 95% des médicaments, ce qui se passe chez les animaux de laboratoire ne se confirme pas chez l'humain.

Le 1er tour de passe-passe consiste à faire croire aux gens que l'expérimentation animale sert pour ces 5% de cas où les données de laboratoire coïncident avec les réactions des êtres humains. On oublie tous les dommages causés par des médicaments sûrs chez l'animal mais toxiques chez l'être humain ; on oublie que des substances toxiques chez l'animal pourraient, au contraire, être sûres et thérapeutiques chez l'être humain ; on oublie que si les expériences sur les animaux étaient fiables, il ne serait pas nécessaire de faire des essais sur des humains avant de commercialiser un nouveau médicament.



Le 2ème tour de passe-passe, c'est que ceux qui font des expériences sur les animaux affirment que ces recherches sont indispensables, mais lorsqu'ils sont traduits en justice pour une demande d'indemnisation suite aux dommages causés par un médicament, les industries se défendent en disant qu'elles ont fait tout ce que la loi exigeait, mais on sait bien que les animaux réagissent différemment des êtres humains. En d'autres termes, l'expérimentation est fiable quand il s'agit de gagner de l'argent, mais peu fiable quand il s'agit de payer. L'expérimentation animale perdure parce que de nombreuses personnes en tirent leur subsistance. La recherche et la commercialisation des médicaments, et des substances en général, brassent énormément d'argent.

Quels sont vos arguments les plus pertinents pour dénoncer l'expérimentation animale ?

Difficile de répondre à cette question car il faudrait un livre entier. Je me fie à 10 questions de bon sens que tout le monde pourrait comprendre, même celles et ceux qui n'ont aucune compétence scientifique.

Si l'expérimentation animale repose sur des bases scientifiques :

1. Pourquoi existe-t-il des médicaments à usage humain et des médicaments à usage vétérinaire ? Tout le monde sait que ces deux types de médicaments ne sont pas les mêmes, et même ceux pour les chiens ne sont pas toujours utilisés pour les chats et vice versa. Quelle preuve plus évidente pour démontrer que chaque espèce a son propre fonctionnement et que les données obtenues sur une espèce ne sont pas automatiquement extrapolables à une autre ?

2. Pourquoi les chercheurs ne veulent pas qu'un processus de validation des modèles animaux soit lancé ? Les méthodes de substitution à l'expérimentation animale sont soumises à un processus de validation, c'est-à-dire de démonstration de leur validité scientifique, tandis que les modèles animaux n'ont jamais été validés. Néanmoins, la première proposition que les chercheurs rejettent est de valider leurs propres modèles. Étrange pour quelqu'un qui prétend être du côté de la raison. En effet, si les modèles animaux étaient validés, les antivivisectionnistes scientifiques n'auraient plus d'arguments et donc les premiers à demander la validation seraient les chercheurs eux-mêmes.

3. Pourquoi des animaux génétiquement modifiés ont-ils été créés et donc humanisés ? Bien que nous ayons des centaines d'espèces animales différentes, les chercheurs ont créé des milliers d'animaux génétiquement modifiés au cours des 40 dernières années en ajoutant un gène humain aux animaux ou en retirant un gène que les humains ne possèdent pas. Dans les deux cas, en fait, les animaux ont été "humanisés", c'est-à-dire rendus génétiquement plus semblables à nous. N'est-ce pas une preuve pour démontrer que la distance entre les êtres humains et toutes les autres espèces est si grande que nous devons humaniser les animaux ?

4. Pourquoi, après l'expérimentation animale, faut-il obligatoirement expérimenter sur des êtres humains ? Les chercheurs répètent souvent que si l'on n'effectue pas d'essais sur des animaux, il faut le faire sur des êtres humains. En réalité, dans le monde entier, les lois imposent l'expérimentation humaine après celle animale, preuve indiscutable que l'on ne peut pas faire confiance à des données obtenues sur les animaux.

5. Pourquoi est-il impossible d'entrer dans les labos ? Entrer dans un laboratoire où l'on fait des expériences sur les animaux est une entreprise presque impossible, même lorsque vous voulez convenir de la visite. Les journalistes de *Report in Italia* en savent quelque chose. Il y a des années, lorsqu'ils ont enregistré une émission sur le sujet, ils n'ont pas réussi à entrer dans les laboratoires de l'Institut supérieur de la santé. Tout cela est très étrange pour une activité qui est considérée par ceux qui la pratiquent louable et bien menée.

6. Pourquoi plus de 50% des médicaments ont des effets indésirables graves après leur mise sur le marché ? Les anti-vivisectionnistes sont parfois accusé-e-s d'utiliser les "rares" cas où le comportement des animaux s'est avéré différent du nôtre. Cependant, les données américaines parlent de 95% d'échecs.

7. Pourquoi utilise-t-on principalement des rongeurs, même s'ils sont des animaux éloignés de nous d'un point de vue évolutif ? Plus de 80% des animaux utilisés sont des rongeurs qui sont assez éloignés de nous d'un point de vue évolutif. Il est vrai que nous partageons 95% de l'ADN avec eux, mais avec les chimpanzés nous partageons 99% de l'ADN. Certes, les rongeurs sont petits, dociles, peu coûteux et suscitent peu d'empathie chez les gens. Je soupçonne que ce sont là les critères « scientifiques » qui les font préférer à toutes les autres espèces plus évoluées.

8. Pourquoi étudions-nous les maladies chroniques et dégénératives chez des rongeurs qui ne vivent que 2 à 3 ans ? Des maladies telles que les tumeurs, les cardiopathies ou la démence sont étudiées chez les animaux et nécessitent de nombreuses années, parfois des décennies, pour se développer. Dans la plupart de ces cas, on utilise des rongeurs qui vivent au maximum 2 à 3 ans. N'est-ce pas une différence suffisante pour invalider tout résultat ?

9. Pourquoi étudier les maladies de l'esprit chez les animaux qui ne peuvent pas parler ? Le professeur Pietro Croce affirmait que l'expérimentation animale repose sur une erreur méthodologique, à savoir l'illusion de pouvoir transposer les données obtenues chez les animaux à notre espèce. Dans le domaine psychiatrique, l'erreur est double, car avec les animaux, nous ne partageons pas le même outil de communication qu'est le langage.

10. Pourquoi des médicaments toxiques chez les animaux testés ont été commercialisés ? Les gens croient habituellement que l'expérimentation animale sert à sélectionner les substances sûres pour notre espèce. Cependant, de nombreux médicaments toxiques pour les animaux ont été testés chez l'humain, puis commercialisés. Le tamoxifène, par exemple, est un médicament utilisé pour prévenir les rechutes de cancer du sein chez la femme, mais qui peut provoquer des tumeurs hépatiques chez le rat et dans les gonades de la souris.

Une seule de ces questions serait suffisante pour remettre sérieusement en question la validité scientifique des expérimentations animales.

Quelles sont les victoires récentes pour les animaux dits “de laboratoires” ?

Je suis Italien, mais j'ai toujours ressenti une grande affinité avec de nombreux aspects de la société suisse. Cependant je regrette de dire que votre pays se montre dans ce cas parmi les plus réticents au changement. Dans le monde, en revanche, on multiplie les exemples d'initiatives qui conduiront probablement assez rapidement à une diminution significative du nombre d'animaux utilisés pour la recherche. Voici quelques exemples :

- En 2021, le Parlement européen a adopté une résolution visant à éliminer progressivement l'expérimentation animale dans la recherche.
- L'agence scientifique nationale d'Australie a commencé à s'intéresser aux modèles non animaux pour le développement de produits médicaux.
- En 2022, le président américain Joe Biden a signé une loi abolissant l'obligation de la Food and Drug Administration (FDA) d'exiger des tests sur les animaux pour chaque nouvelle demande d'approbation de médicament.
- En mai 2023, l'État du Maryland a adopté une loi qui oblige les laboratoires utilisant des animaux à contribuer à un fonds destiné à soutenir les laboratoires développant des alternatives.
- Si nous voulons évaluer l'intérêt accru de l'industrie pour les nouvelles technologies innovantes, nous pouvons citer une étude menée en 2022 par la société pharmaceutique Moderna qui a utilisé des puces hépatiques pour examiner 35 nouvelles molécules candidates dans la recherche pharmacologique. Les foies sur puce lui ont permis de terminer la tâche en un an et demi, pour un coût de 325'000 dollars, alors que si l'entreprise avait effectué les mêmes tests sur des animaux, cela aurait coûté plus de 5 millions de dollars et aurait pris 5 ans.
- Les Pays-Bas visent à devenir le leader de la recherche biomédicale sans animaux d'ici 2030 et ont investi plus de 124 millions d'euros dans le nouveau centre CPBT (Centre pour la Traduction Biomédicale sans Animaux) pour y parvenir. Ce plan vise à remplacer les tests sur les animaux par des méthodes innovantes.
- Au Royaume-Uni, plusieurs grandes sociétés pharmaceutiques comme Johnson & Johnson, Sanofi, Bayer, GlaxoSmithKline et Pfizer ont annoncé vouloir mettre fin aux licences pour le test de nage forcée et ont déclaré qu'ils n'utiliseront plus ce test dans leurs programmes de recherche.

Êtes-vous optimiste quant à l'avenir de la recherche sans animaux ?

Oui, les grandes opportunités offertes par les nouvelles technologies qui utilisent du matériel biologique d'origine humaine rendent de plus en plus indéfendable l'utilisation des animaux dans la recherche, surtout aux yeux des jeunes chercheurs. Un jour viendra où l'expérimentation animale sera abolie, mais il restera toujours le déshonneur et la honte pour cette partie de la communauté "scientifique" qui a continué à utiliser une méthode de recherche manifestement inadéquate, irrationnelle et souvent cruelle.

QUAND LA « PESÉE DES INTÉRÊTS » NE PÈSE PAS GRAND-CHOSE

Notre président ad interim, Joseph Jaccaz, a résumé un article de deux philosophes suisses, publié en mars 2026 dans la revue Utilitas. L'étude critique le vernis philosophique de l'expérimentation animale.

Bien souvent en expérimentation animale, toute demande d'expérience sur animaux passe par une procédure appelée *analyse harms-benefits* ou **pesée des intérêts**. Le principe est censé être simple : on évalue les souffrances infligées aux animaux d'un côté, les bénéfices scientifiques attendus de l'autre, et on autorise l'expérience si la balance penche du bon côté. Cette procédure est présentée, dans la littérature comme dans la communication des institutions, comme une **démarche « utilitariste »**. Autrement dit : éthiquement rigoureuse, ancrée dans une grande tradition philosophique. Un article, publié en mars 2026 dans la revue *Utilitas* par Nico Dario Müller (Université de Bâle) et Tristan Katz (Université de Fribourg), met cette problématique en lumière. Leur thèse : cette procédure n'a rien d'utilitariste, et l'appeler ainsi sert surtout à donner un **vernis philosophique** à un dispositif qui n'en mérite pas.

Trois failles majeures :

- **Les coûts d'opportunité sont ignorés.**

Un raisonnement utilitariste ne se demande pas si une action entraîne des conséquences positives, mais si c'est la meilleure action possible parmi toutes celles disponibles. Or la procédure compare une expérience à rien. Elle ne demande jamais si ces ressources seraient mieux investies dans des méthodes non animales, ou dans le déploiement de traitements déjà connus. C'est une barre ridiculement basse.

- **Les dommages et les bénéfices ne sont pas évalués avec la même rigueur.**

Côté bénéfices, on accepte une grande dose de spéculation et de conditionnel : peut-être qu'un jour, ce projet contribuera à un traitement. Côté dommages, on ne compte que ce qui est immédiat et certain. Les effets plus larges (captation de ressources publiques au détriment d'approches alternatives, effet d'entraînement vers plus d'expériences) sont écartés comme trop spéculatifs. Cette asymétrie n'a aucune justification théorique et penche systématiquement en faveur de l'autorisation des expériences.

- **Ce n'est pas une procédure morale, mais légale.**

Elle dit ce qui est autorisé par la loi, pas ce qui est juste. La présenter comme « utilitariste » revient à habiller une décision politique avec un vocabulaire éthique. Cela suggère un consensus moral qui n'existe pas, alors que la régulation de l'expérimentation animale est en réalité le produit de rapports de force et de compromis législatifs.

Pourquoi c'est utile pour notre lutte :

L'intérêt de cet article est qu'il ne mobilise ici aucun argument antispéciste, qui est connoté militant. Très souvent, les défenseurs de l'expérimentation nous reprochent d'agir par idéologie, sans expertise sur le sujet. Dans cet article, les chercheurs Müller et Katz ne contestent pas la légitimité d'utiliser des animaux. Ils prennent simplement au sérieux les **prétentions philosophiques** de la procédure existante et **montrent qu'elles ne tiennent pas debout**.

Ce papier est donc difficile à balayer comme un article « militant ». Il **fragilise un argumentaire** central du camp opposé : « notre cadre est éthiquement rigoureux ». Non : vous appliquez une procédure administrative et lui collez l'étiquette d'une tradition philosophique qu'elle ne respecte pas.

Les auteurs recommandent que les institutions cessent de présenter la pesée des intérêts comme moralement justifiée et assument simplement sa nature juridique. Cette concession qui paraît mineure change tout le cadrage du débat. **Si la procédure n'est pas un arbitrage éthique mais une règle politique négociée, alors elle peut être renégociée.** Elle redeviendrait un **objet de lutte démocratique** dans lequel la LSCV et toutes les autres composantes de la lutte et de la société auront leur mot à dire.

L'article "[Harm-Benefit Analysis for Animal Experiments Is Not Utilitarian](#)" est disponible en libre accès sur Cambridge Core.

COMMISSION CANTONALE DE ZÜRICH : UN MODÈLE À SUIVRE ?

Dans l'édition n°86 du journal, en septembre 2025, nous nous demandons si les commissions cantonales pour l'expérimentation animale étaient assez transparentes. Nous avons fait un état des lieux de celles de suisse romande. Cette fois-ci, nous nous penchons sur le fonctionnement particulier zurichois.



SIBEL KONYO

MEMBRE DE
**LA COMMISSION
CANTONALE SUR
L'EXPÉRIMENTATION
ANIMALE DE ZÜRICH
& COLLABORATRICE
JURIDIQUE POUR
TIER IM RECHT**

Comment fonctionne la commission à Zurich ?

La Commission d'expérimentation animale de Zurich est composée de onze membres, dont trois sont délégués par des organisations de protection des animaux. En fonction du niveau de gravité prévu d'une expérience animale proposée, la commission évalue les demandes des chercheurs soit en séance plénière, soit au sein d'un sous-comité composé de deux à trois membres. Dans le cadre de cette évaluation, la commission procède à une analyse risques-bénéfices, en mettant en balance la valeur scientifique ou sociétale attendue du projet et la charge prévue pour les animaux. Sur la base du résultat de cette évaluation, la commission émet une recommandation à l'Office vétérinaire cantonal, lui proposant d'approuver ou de rejeter la demande. La décision finale concernant l'autorisation est officiellement prise par l'Office vétérinaire, qui est généralement tenu de suivre la recommandation de la commission.

Quelles sont les différences avec les autres commissions cantonales ?

Le canton de Zurich recevant un nombre relativement élevé de demandes, la Commission zurichoise d'expérimentation animale est la plus importante de ce type en Suisse. Certains autres cantons ont mis en place des commissions communes en raison d'un volume de demandes plus faible. À Zurich, la commission se réunit toutes les cinq semaines pour évaluer les demandes concernant des expériences classées dans la catégorie de gravité la plus élevée (catégorie 3). Dans plusieurs autres cantons, l'évaluation des demandes s'effectue en grande partie via une plateforme en ligne. Contrairement à d'autres cantons, une minorité d'au moins trois membres de la commission à Zurich dispose d'un droit de recours formel, ce qui leur permet de contester les décisions rendues par l'Office vétérinaire.

Les défenseurs des animaux au sein de cette commission ont-ils réellement un impact sur le sort des animaux ?

Lors de l'évaluation des demandes, la commission peut poser aux chercheurs des questions complémentaires sur les procédures prévues, suggérer des améliorations possibles ou mettre en évidence des aspects sensibles de la conception expérimentale qui, sans cela, risqueraient de passer inaperçus. De cette manière, tant les délégués chargés du bien-être animal que les autres membres de la commission peuvent exercer une certaine influence sur la manière dont les expériences proposées sont conçues. Cependant, les trois délégués au bien-être animal de la Commission d'expérimentation animale de Zurich constituent une minorité et peuvent donc à tout moment être mis en minorité par les membres affiliés à la recherche. En conséquence, l'influence que les membres délégués par les organisations de défense des animaux peuvent exercer sur le processus d'autorisation reste limitée. Dans certains cas particuliers, il est toutefois possible de contester les demandes approuvées par le biais d'une procédure de recours formelle. Dans le cadre de telles procédures, la décision finale quant à la licéité d'une expérience sur les animaux revient aux autorités judiciaires.

Quelle est l'ambiance au sein de cette commission : y a-t-il beaucoup de conflits ou est-ce facile d'y travailler ?

Au sein de la Commission sur l'expérimentation animale, toute une gamme d'intérêts et de points de vue différents est représentée, ce qui signifie que les discussions peuvent parfois s'éterniser ou s'intensifier. Le travail en commission exige donc une grande résistance professionnelle et la capacité d'aborder des sujets exigeants ou sensibles avec calme et sérénité.

Serait-il possible d'adapter toutes les autres commissions en Suisse sur ce modèle ?

Tous les cantons ne reçoivent pas le même nombre de demandes d'expérimentation animale, et leur charge de travail varie donc en conséquence. C'est pourquoi l'approche adoptée dans le canton de Zurich ne peut probablement pas être transposée telle quelle à tous les autres cantons. Il est néanmoins important que les demandes soient traitées de manière globalement comparable dans tout le pays. Par le passé, l'idée de créer une commission nationale a déjà été évoquée. À ce stade, cependant, l'évolution future du cadre politique d'une telle structure reste incertaine. En outre, il serait préférable que le droit de recours d'une minorité – déjà en vigueur dans le canton de Zurich – soit également accessible dans d'autres cantons. Cela permettrait de soumettre à un contrôle juridictionnel les décisions d'autorisation dans les cas particulièrement litigieux.

Pourquoi y a-t-il généralement si peu de demandes d'autorisation rejetées en Suisse ?

Selon la pratique actuelle, les membres issu·e·s du milieu de la recherche constituent une nette majorité au sein des commissions cantonales d'expérimentation animale, par rapport à celles et ceux nommés sur recommandation d'organisations de protection des animaux. De ce fait, on ne peut considérer que ces commissions assurent une représentation équilibrée des intérêts. L'évaluation des demandes d'expérimentation animale est inévitablement influencée par les valeurs personnelles des membres de la commission, compte tenu de la marge d'appréciation considérable impliquée dans l'évaluation des risques et des bénéfices. De par la nature de leur rôle, les membres issu·e·s du milieu de la recherche ont tendance à accorder plus d'importance aux intérêts de la recherche qu'aux préoccupations liées au bien-être animal, alors que c'est généralement l'inverse pour les représentant·e·s des organisations de protection des animaux. Au sein des commissions où les membres issu·e·s du milieu de la recherche sont majoritaires et peuvent donc systématiquement l'emporter sur les délégué·e·s de la protection des animaux, l'organe dans son ensemble ne dispose pas du degré d'impartialité qui serait nécessaire à un processus décisionnel équilibré. Dans la pratique, cela se traduit par un nombre extrêmement faible de demandes rejetées.

[Cette interview a été réalisée à l'origine en anglais, puis traduite en français en vue de sa publication.]

